



## COMMUNE DE FONTENAY LE VICOMTE

### Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 20 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Mme Valérie MICK RIVES, Maire

**Présents** : Valérie MICK RIVES, Daniel CORRE, Patricia JOURDAN, Patrick BALDY, Josette MARINI, Jean-Marc BLANQUART, Virginie BOUILLER, Sylvain GAULE, Laura MARECHAL, Gilles CATHAUD, Céline CARON, Laurent CONRAD-BRUAT, Ida QUESNEAU, Osnel JAVEL, Chantal LUCAS, Jean-Christophe DAUMAS, Angélique RIVIERE, Patrick DRONNE, Evelyne LEGRAS

**Secrétaire de séance** : Laura MARECHAL

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents : 19

Nombre de votants : 19

N° 2026/09

#### **Objet : Détermination du nombre des Adjointes au Maire**

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2122-2 ;

**CONSIDÉRANT** que le conseil municipal détermine le nombre des Adjointes au Maire sans ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal ;

**CONSIDÉRANT** que le nombre maximum d'adjoints est fixé à 5 adjoints ;

**Le Conseil Municipal,**  
**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**FIXE** le nombre des Adjointes au Maire à 5 (cinq).

Fait à Fontenay le Vicomte, le 23 mars 2026



Pour extrait conforme

Le Maire,  
Valérie MICK RIVES